



Projet éolien de Berneuil -St Junien les Combes

Informations

Etat de l'éolien

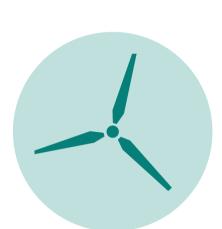
MW installés et objectifs en France et en Nouvelle Aquitaine

24 100 18 783 France Nouvelle 1 312 4 500 Aquitaine Objectif pour 2030 en MW MW installés au 31/12/2021

Le projet de Berneuil - Saint-Junien-les-Combes est situé dans une zone favorable au développement de l'énergie éolienne selon le SRE de l'ex-région du Limousin. En effet, le choix de cette zone a été guidé par plusieurs critères:



Une distance d'éloignement de plus de 730 m avec les habitations alors que la réglementation impose un éloignement de 500 mètres.



6 éoliennes ont été retenues parmi un potentiel technique maximal de 11 éoliennes sur la zone.

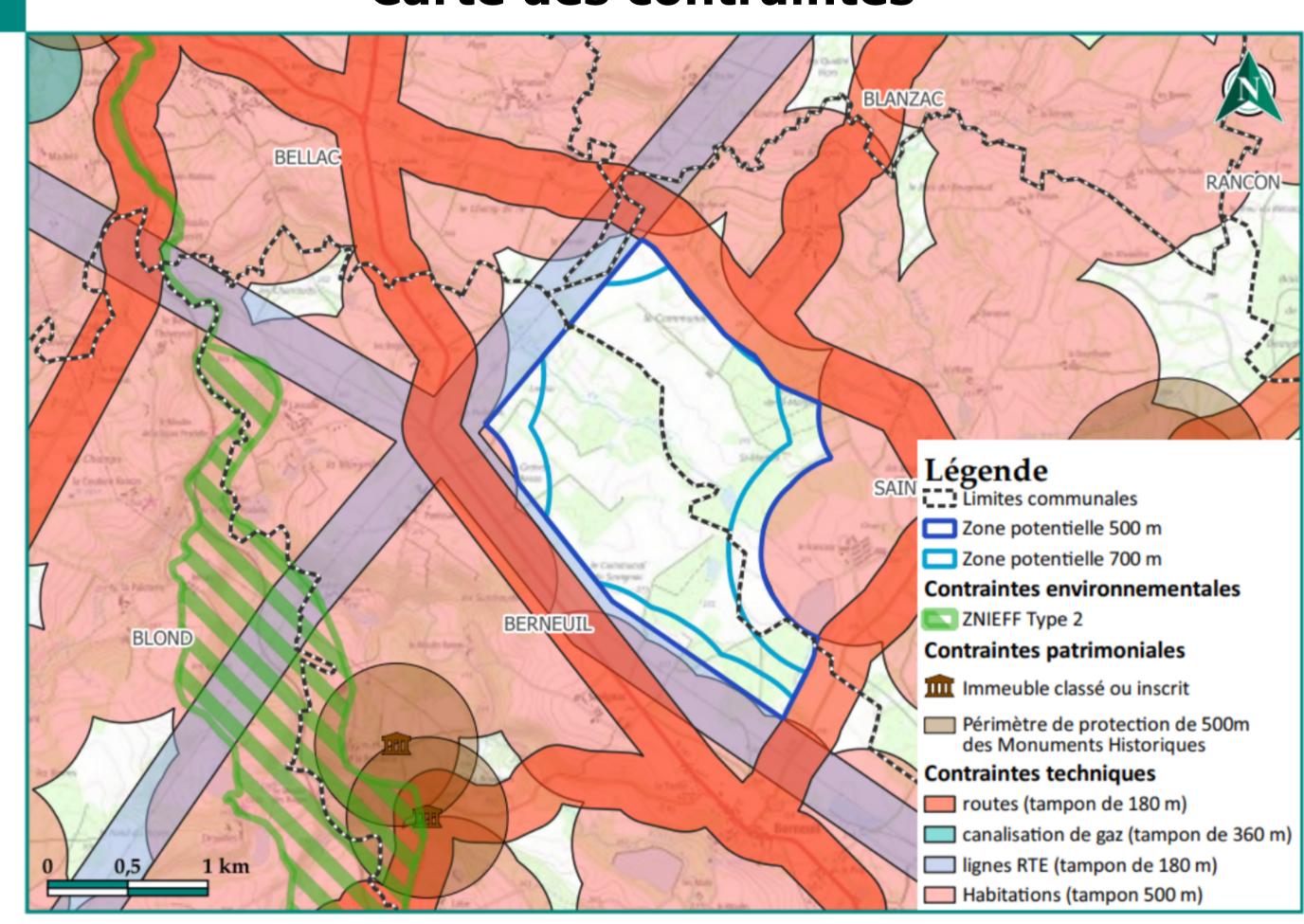


Un bon gisement en vent : la vitesse moyenne du vent est d'environ 6,5 m/s à 100 m de hauteur.



L'absence de zones naturelles protégées (sites NATURA 2000) ou zones naturelles sensibles (ZNIEFF 1 et 2)

Carte des contraintes



Historiane

11151	IIque
2015 - 2017	Rencontre des élus des communes d'implantation et études de préfaisabilité
2016 - 2017	Délibération favorable du conseil municipal de Saint-Junien-les-Combes et Convention Chemin
2017	Délibération favorable du conseil municipal de Berneuil et Convention Chemin
	Mise en pause du projet Reprise du projet, échanges avec les mairies
2021 - 2022	Lancement des études environnementales, paysagères et acoustiques
2022	Réunions du Comité de Suivi du projet éolien en mars, mai et septembre
11 juillet 2022	Présentation du projet en conseil municipal à Saint-Junien-les-Combes et réunion publique
août/ septembre 2022	Réception des états intiaux des études paysagère, écologique et acoustique

Etudes paysagères

diagnostic des sensibilités paysagères et patrimoniales a été réalisé par ENCIS Environnement dans un rayon de 18 km autour de la zone du projet. Cette étape a permis d'identifier les secteurs les plus sensibles comme les habitations les plus proches, les monuments historiques ou sites touristiques qui présentent des vues possibles sur la zone. L'ensemble des parcs éoliens construits, autorisés et en instruction a également été intégré dans l'étude afin d'évaluer les effets cumulés avec

Retombées d'un parc éolien de 6 éoliennes d'une puissance totale de 25,2 MW (4,2 MW unitaire)

Recettes fiscales estimées

302 400 €/an pour le territoire

Emplois

Création de l'équivalent de 68 emplois en Haute-Vienne l'année de la construction, puis 4 emplois pendant toute la durée d'exploitation

Production d'électricité estimée Environ 69 260 MWh/an soit environ 15 600 foyers

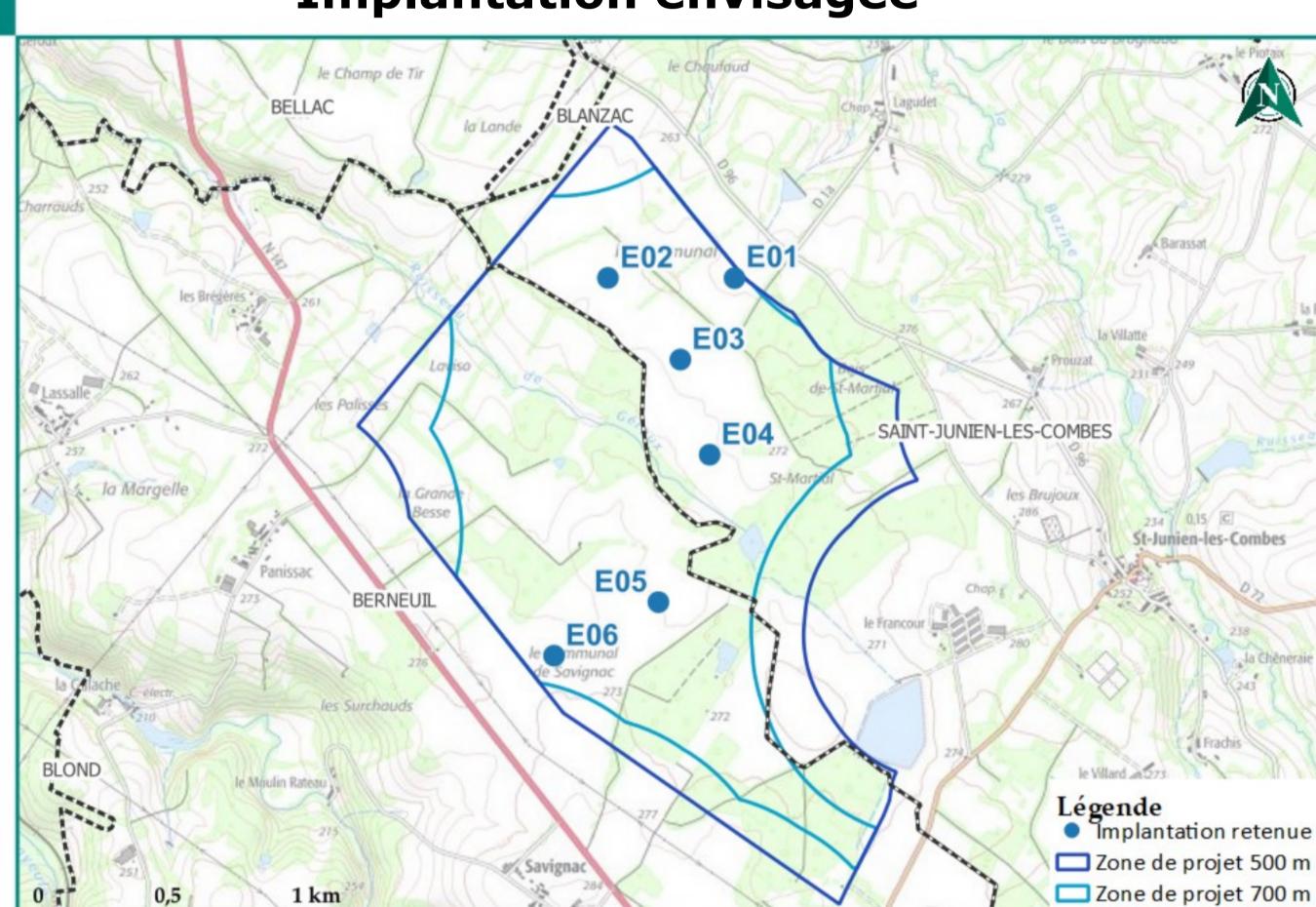
Caractéristiques techniques

- 2 éoliennes sur Berneuil
- 4 éoliennes sur Saint-Junien-les-Combes.

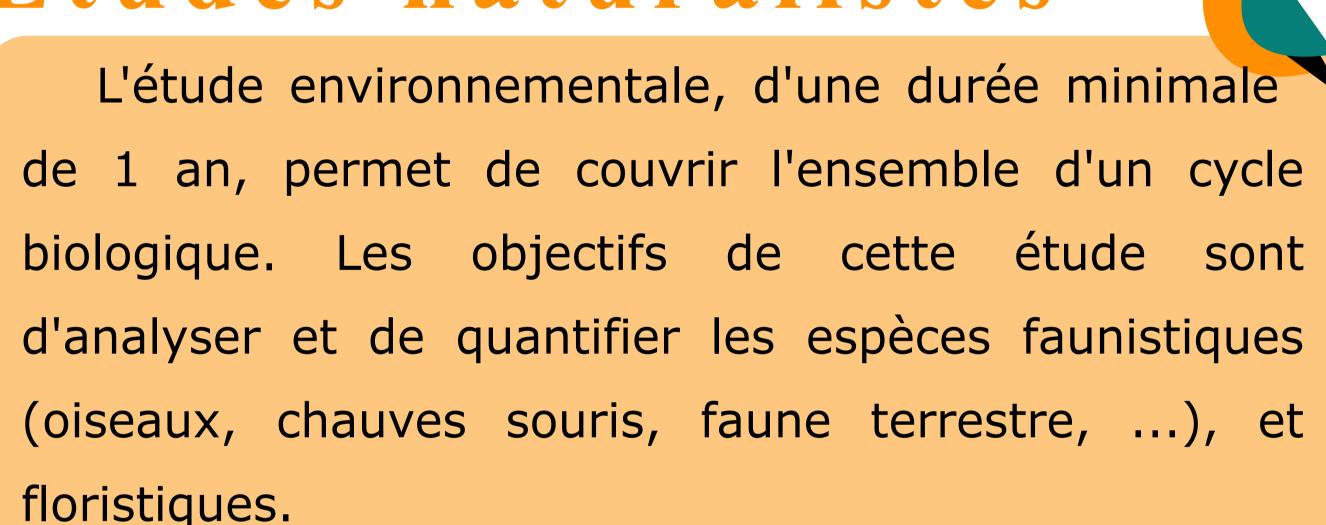
Modèles d'éolienne retenus V150/N149

- Diamètre du rotor : 150 m / 149 m
- Hauteur du moyeu : 125 m / 125,4 m
- Hauteur bout de pale : 200 m / 199,9 m - Puissance d'une éolienne : 4,2 MW / 5,9 MW

Implantation envisagée



Etudes naturalistes

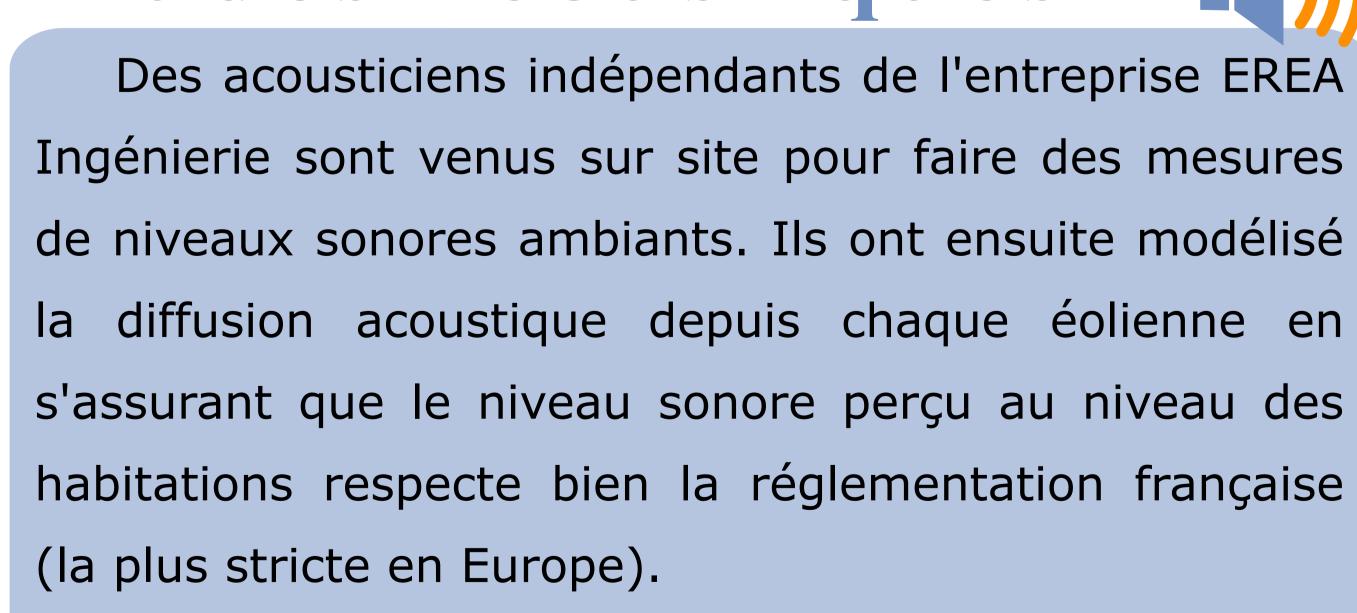


Limites communales

Cette étude, réalisé par ENCIS Environnement, est en cours de finalisation et les échanges intermédiaires avec le bureau d'étude ont permis de définir une implantation optimale, éloignée des habitats les plus sensibles (boisements, haies, zones humides).

Les interactions potentielles de cette implantation sont étudiées et des mesures adaptées seront définies dans l'objectif de garantir la bonne intégration du projet dans son environnement.

Etudes acoustiques



Après construction du parc, une nouvelle campagne de mesures acoustiques sera réalisée afin de vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation. Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement du Logement (DREAL) supervise et

contrôle la validité de ces études.

le projet. Plusieurs recommandations ont été prises en compte comme le respect de l'orientation générale des parcs existants et le recul suffisant vis-à-vis de l'habitat et des Monuments Historiques les plus proches.

A partir des conclusions du bureau d'étude paysagiste, des mesures de réduction telles que la plantation de haies paysagères pourront être proposées aux riverains afin de réduire les vues sur le parc éolien.